



MISE A JOUR DU DUERP
dans le cadre de l'épidémie de Covid-19
Webinaire Cap Nord du 9 juin 2020



Dr Michèle Grappin - Médecin du travail
Christine Taddei - Directeur

REGLES DE BASE pour la prévention Covid-19

- **Distanciation sociale** : minimum d'1 mètre, sinon séparation physique, sinon masque (changement toutes les 4 h)
- Limiter le nombre de personnes dans des **espaces confinés**
- Assurer une **aération des locaux** toutes les 3 h pendant 15 min en dehors de la présence des salariés
- **Désinfecter** les objets communs, les surfaces touchées (poignées de portes, interrupteurs, distributeurs de papiers...) après chaque utilisation. En dehors d'échanges avec d'autres salariés, désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces
- **Se laver les mains** au savon liquide ou au gel hydro-alcoolique, à l'entrée dans l'entreprise et régulièrement au cours de la journée



TRAJETS DOMICILE/TRAVAIL

- Transport **individuel**
- Port de **masque alternatif** si transport en commun
- **Limiter**, si possible, les déplacements professionnels
- **Eviter** les rassemblements sur le parking de l'entreprise

ENTREE ET SORTIE DES LOCAUX

- **Interdire** l'accès aux locaux aux salariés avec symptômes Covid-19
- Proposer un **accès différent** pour entrée et sortie et si impossible, échelonner les arrivées et les départs
- **Désinfection** des mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée
- Laisser les **portes ouvertes** ou prévoir désinfection des poignées de porte
- **Gérer le flux** des personnes au sein de l'entreprise

LOCAUX COMMUNS

Sanitaires :

- **Supprimer** sèche-mains à air chaud et en tissus
- **Afficher** les informations sur le lavage des mains

Restauration et salles de pause :

- **Supprimer** la restauration collective
- **Favoriser** la prise de repas sur le poste de travail (postes administratifs)
- Dans les salles de pauses/caféterias :
 - Matérialiser les places disponibles et retirer les chaises inutiles
 - Organiser le flux des salariés
 - Supprimer torchons et essuie-mains en tissu
 - Supprimer les distributeurs de boisson, fontaines à eau

DANS LES ZONES DE TRAVAIL

hors bureaux et structures de soin

- Réaliser des **séparations** physiques de postes, si possible
- **Respecter** les autres consignes d'hygiène :
 - Désinfection régulière des zones de contact communes
 - Désinfection des outils partagés à chaque échange
 - Aération régulière des locaux

DANS LES BUREAUX/OPEN SPACES

- Poursuite du **télétravail** si possible
- Bureaux individuels/partagés
 - Laisser les portes ouvertes
 - Désinfecter les outils communs
 - Vérifier le bon fonctionnement des VMC/ventilation
 - Eviter le regroupement de personnes

DEPLACEMENTS

- Fournir un **kit** de déplacement (ex : masques, gel hydro-alcoolique, lingettes désinfectantes, sacs poubelles...)
- **Respecter** les consignes internes des entreprises
- **Désinfecter** régulièrement les zones touchées dans les véhicules professionnels et entre chaque utilisateur
- Consignes d'évacuation du masque/du matériel de désinfection souillé

SALLES DE REUNION/FORMATIONS

- Eviter les réunions en présentiel et organiser des **visioconférences**
- Lors de réunion en **présentiel** :
 - **Limiter** le nombre de participants pour respecter les distanciations
 - **Désinfecter** tables, chaises, zones de contact en fin de session
 - **Aérer** régulièrement les locaux
 - **Supprimer** les distributeurs de boisson, fontaines à eau, cafetières, bouilloires...

ACCUEIL DES VISITEURS

LIVRAISON/INTERVENANTS EXTERIEURS

- Accueil des visiteurs/public :
 - Mettre en place des écrans de protection, marquage au sol
 - Éviter la signature de registres, les échanges de stylo...
 - Afficher les consignes de l'entreprise et les gestes barrière
 - Mettre en place une désinfection des mains pour les visiteurs
 - Enlever revues et documents papier des zones d'attente
- Livraisons/Intervenants extérieurs :
 - Mettre en place une procédure de réception courrier (colis)
 - Communiquer les consignes de l'entreprise avant livraison
 - Prévoir un endroit défini pour le dépôt courrier/colis/marchandises afin de laisser reposer 24 h
 - Prévoir un sens de circulation
 - Prévoir l'accès aux sanitaires

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SUSPICION COVID-19

- Si symptômes évocateurs Covid, prévenir un supérieur hiérarchique et **retour** au domicile avec un masque
- En cas de symptômes inquiétants, isolement dans une pièce fermée et appeler le **15**
- **Désinfection** des zones communes touchées par le salarié
- Organiser une **désinfection** du local de travail
- **Contact**er le médecin du travail



Merci
